

RALENTISSEMENT

Les demandes de réduction des heures de travail explosent en Suisse. Toutes les régions sont touchées. En Suisse romande, c'est Fribourg le plus concerné.

La vague du chômage partiel cogne

LINDA BOURGET

Encore un. Le 19 janvier, Jesa introduira à son tour le chômage partiel sur son site de Villars-sur-Glâne. Le fabricant de roulements à billes, notamment sous-traitant du secteur automobile, vient ainsi compléter la longue liste des entreprises contraintes de réduire leurs heures de travail.

Pour le seul mois de décembre, 700 sociétés suisses ont en effet déposé une demande de chômage partiel, selon Serge Gaillard, responsable de la direction du travail au Secrétariat à l'économie (seco). Et le manque de commandes n'épargne personne.

Ainsi, des fleurons de l'industrie comme Liebherr, EMS-Chemie ou Tornos figurent parmi les victimes du ralentissement conjoncturel. Même les ateliers de Reuge, célèbre fabricant vaudois de boîtes à musique, ont cessé de chanter durant plusieurs jours.

Une vitesse surprenante

Pourtant, ce qui frappe le plus, ce n'est pas tant le nombre des demandes que la vitesse à laquelle celui-ci a explosé. Le niveau actuel est en effet bien loin de celui atteint en mars 2003 (un record depuis 2000). Près de 1800 entreprises avaient alors eu droit au soutien de l'Etat pour faire face à la baisse de leurs commandes.

A l'époque, leur nombre avait cependant grimpé très progressivement, mois après mois. Or le bond de la fin 2008 est fulgurant. En octobre en effet, seules 89 sociétés avaient bénéficié de réduction des heures de travail (RHT). Ce qui représentait déjà une augmentation de 67% par rapport à septembre.

Pendant deux ans, les RHT avaient pratiquement disparu. Au point que certains ont même tenté de les supprimer lors de la dernière révision de la loi sur l'assurance-chômage, afin d'économiser quelques millions de francs par an. Pas grand-chose les bonnes années, un peu plus en période difficile. Le chômage partiel a coûté 18 millions l'an dernier, tandis que le seco l'a budgétisé à 200 millions pour 2009. Tous les cantons s'attendent en effet à un nombre important de nouvelles demandes ces prochaines semaines.

Triste record à Fribourg

Le fabricant fribourgeois d'emballages PQH Holding avoue ainsi étudier la solution. Et le dossier de



Si les entreprises recourent au chômage partiel plutôt qu'aux licenciements secs, c'est qu'elles veulent absolument garder leur capital humain, au cas où la conjoncture s'améliorerait. JEAN-CHRISTOPHE BOTT/KEYSTONE

la manufacture Cartier a été envoyé à l'Etat il y a plusieurs semaines déjà. Quant au spécialiste ès grues Liebherr, «La Gruyère» annonçait hier que ses activités seraient gelées durant dix jours supplémentaires en février.

C'est que Fribourg est, selon nos informations, le canton romand le plus fortement touché, en termes d'employés. Les demandes déposées aux mois de novembre et décembre concernent en effet 1623 personnes (45 demandes), alors que le nombre total d'employés concernés en Suisse romande se situe entre 4500 et 5000. Le canton s'est d'ailleurs équipé d'une cellule de crise pour faire face à l'ampleur du problème (lire ci-contre).

Arc jurassien très touché

Si Genève et le Valais sont relativement peu touchés, Vaud moyennement, par contre l'Arc jurassien est, sans surprise, en souffrance. «Le

Licencier, pour réengager et reformer après quelques mois, coûte trop cher

nombre de demandes est énorme! En trois mois, nous avons traité autant de dossiers que ce que nous traitons d'ordinaire en une année et demie», observe Yvan Citherlet, responsable de l'attribution du chômage partiel pour le canton du Jura. «Entre octobre dernier et la fin de ce mois, je pense que nous atteindrons la centaine de demandes». Essentiellement issues de très petites entreprises, puisque 400 personnes sont concernées pour le moment.

La métallurgie, la mécanique de précision, ou le secteur des machines sont frappés de plein fouet. «Notre tissu économique est largement composé de sous-traitants. Nous sommes donc les premiers à subir les ralentissements, et les derniers à pro-

fier des reprises. Les grosses sociétés préfèrent faire porter le risque à leurs fournisseurs», analyse le Juraissien. Neuchâtel souffre des mêmes maux que son voisin. Près de 70 entreprises, occupant 1169 personnes, ont déjà réduit leurs activités. Et de plus en plus de sociétés contactent les services de l'emploi pour se renseigner sur les RHT, ou commander documentation et formulaires.

Ça reste un bon plan

Autant de nouvelles qui ne font pas perdre le sourire à Sylvain Babey. «Si les entreprises recourent au chômage partiel, c'est parce qu'elles veulent absolument garder leur capital humain», estime le chef du Service de l'emploi neuchâtelois. «Licencier, pour réengager et reformer après quelques mois, coûte trop cher. Tant sur les plans humains que financiers». I

«TASK FORCE» FRIBOURGEOISE

Face à la hausse rapide des demandes, Fribourg s'est doté en décembre d'une «task force» pour appréhender la situation. Le groupe se compose notamment du conseiller d'Etat chargé de l'Economie Beat Vonlanthen, du chef du Service de l'emploi Marc Genilloud, du responsable du Service cantonal de la statistique, du responsable de la Caisse de chômage, du secrétaire général de la Direction de l'économie, et de son conseiller économique. Les responsables se réunissent tous les quinze jours afin de traiter les informations recueillies dans les différents services. «C'est la première fois que le canton prend une mesure comme celle-ci», observe Marc Genilloud. D'après nos informations, Fribourg est aussi le seul canton romand à avoir mis en place une cellule de crise.

«Cela nous permet de faire circuler l'information, de la faire remonter au Conseil d'Etat». Aucune mesure ou décision particulière n'a cependant été prise par le gouvernement à l'heure actuelle. «Pour le moment, nous avons essentiellement un rôle de veille», relève Marc Genilloud. «De manière à pouvoir intervenir rapidement en cas de nécessité. Cela dit, pour le moment, la situation est préoccupante, mais pas dramatique». LBT
> Lire également en page 10

DÉGRADATION CONTINUE

Le taux de chômage a passé de 2,7% en novembre à 3% en décembre, en grande partie à cause de l'habituel ralentissement hivernal dans la construction. La Suisse comptait 118 762 chômeurs, soit 10,3% de plus que le mois précédent. Un bon tiers des 11 110 nouveaux inscrits venaient de la construction. Le total des demandeurs d'emploi frôle désormais les 171 300 personnes. Le nombre de places vacantes est inférieur à 9800. ATS

PUBLICITÉ

Nouveau, à partir du 19 janvier 2009 au départ de Berne-Belp

Paris **2** VOLS
PAR
JOUR

A partir de 179 CHF*

www.airfrance.ch

AIR FRANCE

AIR FRANCE propose des correspondances idéales au départ de Paris-Orly pour 24 destinations en France, dans les Caraïbes ou l'océan Indien.

*Tarif valable au départ de Berne, taxes et frais de service inclus sur www.airfrance.ch. Période de vente: jusqu'au 25 janvier 09. Période de voyage: du 19 janvier 09 au 19 avril 09. Sous réserve de modification. Réservations sur www.airfrance.ch, par le centre de réservation Air France au 0848 747 100 ou dans votre agence de voyages.

AIR FRANCE KLM

SKYTEAM